

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [93] (2005)  
**Heft:** 1490

**Artikel:** Vers un état social "gender consistent" ? : la piste du revenu de base  
**Autor:** Alvarez, Elvita / Dubouchet, Julien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-282833>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vers un état social «gender consistent»? La piste du Revenu de base

ELVITA ALVAREZ & JULIEN DUBOUCHET<sup>1</sup>

Le Revenu de base consiste à allouer à chacune et à chacun un revenu, indépendamment de son sexe, de son âge, de son statut social ou professionnel. Existant en différentes versions quant au montant et au mode de financement, le Revenu de base (aussi connu sous le nom d'Allocation universelle ou de Revenu de citoyenneté) se distingue fondamentalement des autres mesures voisines par sa complète inconditionnalité. Contrairement à la plupart des revenus minimaux existants, aucune contre-partie n'est exigée de la part des bénéficiaires. Ainsi, toute personne recevrait de l'Etat une somme d'argent à laquelle s'additionneraient d'éventuels revenus provenant d'un emploi salarié ou de toute autre source. Comme les conséquences d'un Revenu de base dépendent des modalités choisies (montant, financement, périodicité...), ses bénéfices sont indéterminés. Néanmoins, si l'on ne peut en espérer a priori des résultats précis, ce mécanisme de redistribution permet d'ouvrir de nombreux horizons. En un mot, si le Revenu de base n'est pas révolutionnaire en soi, il n'en véhicule pas moins un fort potentiel.

À un niveau très général, l'attribution à chacune et à chacun d'un revenu identique représente une concrétisation de principes fondamentaux. D'une part, elle consacre l'égalité des êtres humains, en accordant à toutes et à tous un même droit à un minimum de revenu. D'autre part, elle correspond à un partage des ressources entre tous les membres de la communauté. S'appuyant ainsi sur une conception de la richesse comme résultat d'une production sociale, et non plus comme l'agrégation d'efforts individuels, le Revenu de base permet de matérialiser et d'enrichir la notion de citoyenneté, trop souvent confinée aux principes abstraits de nos Constitutions. L'inconditionnalité de la mesure est particulièrement importante au vu des évolutions récentes ; elle nous offre la possibilité de lutter contre les phénomènes de discrimination

sociale et de réaffirmer l'égalité des femmes et des hommes, des jeunes et des personnes âgées, de celles et ceux qui ont un emploi et de celles et ceux qui en cherchent. En outre, le Revenu de base desserrerait le lien entre le revenu et le marché de l'emploi et cela pourrait promouvoir de nombreuses initiatives et mesures, comme la réduction du temps de travail ou le développement du secteur non-marchand.

Les femmes apparaissent plus spécifiquement concernées par les effets du Revenu de base à un double titre. Tout d'abord matériellement : du fait qu'elles occupent généralement une position inférieure sur le marché de l'emploi (fonction, salaire, temps de travail...) et qu'elles dépendent plus souvent des revenus d'une tierce personne, les femmes bénéficieraient plus nettement du Revenu de base. Le transfert financier net à leur égard serait, en effet, plus important puisqu'elles contribueraient moins au financement et le gain d'autonomie dû à un accroissement de revenu est plus considérable pour les bas revenus. Symboliquement, ensuite : l'activité trop souvent non rémunérée des femmes trouverait dans le Revenu de base une forme de reconnaissance de la valeur de ce travail accompli.

On peut nous reprocher d'attendre des effets sur les rapports sociaux de sexe d'une mesure qui n'est finalement que monétaire, et de surcroît destinée à toutes et tous. Quoi qu'il en soit, le Revenu de base mérite au moins la considération des féministes car un des enjeux de cette mesure pourrait être de renégocier la répartition des sphères privées et publiques, et la répartition à l'intérieur de celles-ci. Nous chercherons dans quelques prochains articles d'en apporter la démonstration. \*

<sup>1</sup> Membres de BIEN-CH.

## Historique:

Relancée il y a une vingtaine d'années, l'idée du Revenu de base est déjà ancienne dans son principe puisque celui-là peut être attribué au révolutionnaire Thomas Paine et à son ouvrage «The Rights of Man» de 1791. Celui-ci est en train d'acquiescer une sophistication et une diffusion qui lui ont manqué jusqu'alors. On ne compte plus les travaux académiques qui lui sont consacrés et, plus intéressant, nombre de mouvements et partis politiques se sont emparés de l'idée - récemment encore, les Verts français l'incorporaient comme idée-force à leur campagne sur le droit au revenu. On notera encore l'intérêt que portent désormais à cette mesure certains gouvernements, comme celui d'Irlande qui commandita en 2000 un rapport d'experts à son sujet.

## Quelques références:

- Philippe Van Parijs 1995, *Sauver la solidarité*. Paris : Cerf.
- Philippe Van Parijs 1996, *Refonder la solidarité*. Paris : Cerf.
- Jean-Marc Ferry, 1995, *L'Allocation Universelle. Pour un revenu de citoyenneté*. Paris : Cerf.
- Claudine Leleux, 1998, *Travail ou revenu ?* Paris : Cerf.
- Tony Fitzpatrick 1999, *Freedom and security. An introduction to the basic income debate*. London: Macmillan.
- Le site de référence sur l'Allocation universelle est celui du BIEN (Basic Income European Network) : <http://www.econ.ucl.ac.be/etes/bien/bien.html>.
- De la dette au droit: principes et évolutions de la protection sociale en Suisse. In *Un revenu de base pour chacun(e)*, édité par Andràs November & Guy Standing. Genève: OIT.